 **« Les P’tits Filous »**

**Directrice : ROENSMAENS Sabine**

**Gsm : 0478/42.02.57**

**065/363062**

**Adresse : Rue de Frameries, 42 – 7040 Quévy (Quévy-le Petit)**

**Projet d’accueil**

1. Présentation du milieu d’accueil et encadrement
2. L’accueil
3. Description des locaux
4. Locaux des petits de 0 – 13 mois
5. Locaux des moyens de 13 à 18 mois et des grands de 18 à 36 mois
6. Déroulement d’une journée / la vie dans les sections
7. Chez les petits
8. chez les moyens - grands
9. Les moments privilégiés

Règles et interdits

1. Attitudes éducatives et principes psychopédagogiques
2. Accessibilité.
3. Aspects pratiques.
4. Les partenaires.
5. La formation continue.
6. Suggestions –rencontre.
7. Conclusion.

La crèche « Les P’tits Filous » est contrôlée et subventionnée par l’ONE, elle doit comme tous les milieux d’accueil se conformer à un code de la qualité de l’accueil, tant sur le plan structurel que de l’encadrement.

Le projet d’accueil qui sera détaillé, ci-dessous, est le fruit d’une réflexion, il vous aidera pour que l’entrée en crèche se déroule de la façon la plus positive qu’il soit.

Il servira de fil conducteur au personnel encadrant afin d’optimiser un accueil de qualité, il sera une référence et assurera une cohérence dans nos attitudes pédagogiques.

**L’objectif principal** restant le bien-être et l’épanouissement de votre l’enfant, dans le respect de son rythme, notre rôle étant de vous accompagner dans votre fonction de parents et d’établir une véritable collaboration entre vous et nous.

**1. Présentation du Milieu d’accueil et encadrement**

**Nom de la structure** : Crèche communale « Les P’tits Filous »

Rue de Frameries, 42 - 7040 Quévy (Quévy-le-Petit)

**Téléphone :** 0478/42.02.57 (Mme ROENSMAENS)

065/363062

**Heure d’ouverture :** de 7H00 à 18h00

**Période de congé :** remis chaque début d’année civile.

**Nombre d’enfants accueillis :** 33 🡪 12 petits de 0 à 13 mois et 21 moyens \_ grands de 13 à 36 mois.

**Direction :** ROENSMAENS Sabine (infirmière pédiatrique).

Chargée de l’organisation interne de la crèche et de sa gestion administrative et financière.

Elle assure le suivi des consultations ONE, garante de la bonne santé physique et psychique des enfants.

**L’équipe éducative :**

Leurs compétences éducatives favorisent l’épanouissement global des enfants en cohérence avec le projet pédagogique.

* TAMIGNIAU Jeanine
* BECQUET Annick
* HENRY Annie
* CHLEIDER Annick
* SCLAVONS Cindy
* BUQUET Fabienne
* MOUTON Magali
* FRETIN Céline

**L’assistante sociale assure une permanence les lundis après-midi et mardis matins.**

* VISSE Edith

Elle répondra à toutes vos questions d’ordre financier et vous informera sur les modalités à remplir lors de de votre inscription.

**Le médecin assurant la visite préventive :** Dr. NEZAR Zohra.

Outre les visites d’admission nous organisons une consultation préventive une fois par mois, ce qui permet de suivre le développement et l’évolution de votre enfant lors de différents bilans (9\_18 et 30 mois), elle peut également décider d’une éviction en cas de maladie contagieuse, les dates de consultations sont transmisses un mois à l’avance et votre présence est la bienvenue.

Elle peut assurer le suivi vaccinal de votre enfant et vous conseiller en cas de besoin.

1. **L’accueil**

Dans un premier temps l’assistante sociale et la directrice rencontrent les parents.

Elles prennent en charge la première visite et expliquent le fonctionnement de la crèche.

Les parents ont donc l’occasion de poser leurs questions, d’exposer leurs craintes, etc.

Une période de familiarisation est préconisée, période de transition une semaine avant l’entrée.

Celle-ci a pour objectif de :

-Se séparer en douceur et d’apprivoiser un nouveau lieu de vie.

-Tisser les liens entre la famille et le milieu d’accueil.

- mettre en confiance enfants et parents sur ce que vivra l’enfant à la crèche.

- d’offrir des repères sécurisants.

Elle peut s’organiser comme suit : pendant 3 jours d’affilée, à raison de 1 à 2 heures/jour idéalement en matinée, les parents peuvent accompagner l’enfant dans le milieu d’accueil. Au bout du troisième jour, l’enfant sera amené à rester une demi-journée et à prendre son repas dans le milieu d’accueil.

Le personnel porte une attention particulière à chaque enfant, à ses besoins individuels, à ses goûts, ses préférences.

Pour les plus petits on demandera aux parents si la diversification alimentaire a déjà débuté et quels sont les aliments déjà introduits.

L’introduction de nouveaux aliments se fera en partenariat avec les parents.

Pour cette raison dès l’entrée, un document appelé fiche de renseignements devra être complété par les parents, celle-ci regroupe un certain nombre d’informations sur les habitudes de votre enfant, ses préférences, ses besoins spécifiques.

Par la suite et uniquement pour les petits de 0\_13 mois un cahier de liaison servira de support aux puéricultrices et permettra une continuité dans le suivi.

On demandera aux parents de placer ce cahier dans les effets personnels de l’enfant (avec le carnet ONE) et de l’agrémenter de petites photos de famille, de petits dessins ou autre.

Chez les enfants plus grands c’est un cahier de liaison qui sert de lien et qui relate les moments de la journée.

Les puéricultrices réalisent également toutes les 5 semaines un profil individuel retraçant les acquisitions des enfants.

**L’accueil du matin**

Les moments d’arrivée et de départ donnent lieu à des échanges pour que la séparation soit vécue de façon positive et que la relation de confiance s’établisse.

Ce temps de transition invite chaque parent à prendre le temps de transmettre les informations indispensables à la continuité de la prise en charge, au retour le cahier de liaison pour les plus petits relate le déroulement de la journée et la fiche de transmission pour les moyens et grands fait mention des activités et autre fait marquants.

A partir de 7H00 vous pouvez nous confier votre enfant en toute sérénité et vous rendre pleinement disponible pour vos occupations professionnelles et autres.

Nous fonctionnons sur le mode de la semi-verticalité et donc moyens et grands sont encouragés à évoluer ensemble dans un esprit de fraternité, d’entraide, de convivialité, et dans des moments partagés ensemble.

Ce mode d’organisation conduit dans un climat serein et bienveillant, alimente le plaisir du partage et de la socialisation.

1. **Description des locaux**
2. **Locaux réservés aux bébes ( 0-13 mois)**

Locaux situés dans l’ancien pré-gardiennat constitué d’un plain-pied.

Vous arrivez au niveau d’un hall délimité par des barrières que les parents ne peuvent franchir.

Une armoire compartimentée et des porte-manteaux accueillent les effets personnels de chaque enfant.

**L’espace de vie comporte :**

L’ensemble des espaces sont aménagés afin d’offrir à votre enfant la possibilité de se développer en toute sécurité.

**.Une zone repas**

Comprenant chaises hautes et relax, les enfants y sont installés en fonction de leur développement.

* **Une zone de repos**

Aménagée pour 12 lits adaptés.

Les murs sont peints en un camaïeu de verts invitant les bambins à faire la sieste dans les meilleures conditions.

Dans la mesure du possible les propres rythmes des enfants sont respectés, pour ce, les puéricultrices sont attentives aux manifestations, aux signaux de fatigue.

Pour le coucher et le lever, chacun des enfants sera respecté en fonction de la durée de son sommeil et de l’heure du retour en famille.

* **Une zone sanitaire-soins**

Comprenant un meuble à langer avec baignoire centrale incorporée.

Des casiers avec nécessaire de toilette, les langes de réserve occupent l’arrière du meuble.

**° Une cuisine**

Local séparé qui permet le portionnement des repas et la préparation des repas de fruits.

Une zone spécifique et réservée à la préparation des biberons.

* **Une zone salle de jeux**

Occupe la plus grande surface, des coins spécifiques y sont aménagés et invitent votre enfant à évoluer et acquérir de nouvelles postures en toute sécurité,

sous le regard attentif et bienveillant de l’adulte, et sans pour autant qu’il n’intervienne systématiquement.

Des petits jeux sont mis à la disposition des enfants.

L’espace de vie est peint aux couleurs chaudes allant du jaune à l’oranger.

De grandes baies vitrées rendent les locaux très lumineux.

La crèche s’engage à respecter les dix points prioritaires publiés et actualisés par l’ONE en ce qui concerne l’alimentation du nourrisson et de l’enfant (document que vous avez la possibilité de consulter à la crèche).

L’enfant a le droit de ne pas aimer un aliment, son appétit et ses goûts sont respectés et de l’eau est proposée au moment des repas.

Les repas proposés répondent aux exigences en matière de nutrition infantile et font l’objet d’une surveillance particulière par une diététicienne pédiatrique détachée de l’ONE.

Un lait de base est fourni par la crèche, pour les autres préparations et spécificités, nous vous demandons de les apporter, pour ce qui est du lait maternel, il peut être stocké ici dans les conditions d’hygiène définies.

Les parents n’ont pas accès à l’espace des repas ni à l’espace de vie, qui doivent rester propres.

1. **Locaux réservés aux moyens-grands (13-36 mois).**

Espace plus ouvert invitant l’enfant à explorer et à développer ses capacités psychomotrices,

Nous encourageons la mixité entre les enfants plus petits et des plus grands, cela permet les interactions entre enfants d’âge différents. Les plus grands consolent parfois les plus petits, les petits sont stimulés par les découvertes des plus grands,

Situés dans les locaux complètement restaurés et accessibles via une rampe d’accès placée sur le côté parking.

Un système de vidéo surveillance placé à l’entrée vous invite à vous présenter. Une porte automatique vous donne l’accès au local accueil comprenant une table à langer, des casiers individuels et porte-manteaux vous permettant de changer votre enfant avant que la puéricultrice vienne le chercher.

**L’espace de vie comporte :**

* **une zone de repas :** Une grande salle est destinée aux instants repas (repas de midi et collations).

Les plus grands sont installés par table de 8, les puéricultrices veillent à ce que les repas soient pris dans un esprit chaleureux de convivialité.

***Remarque*** : Les repas élaborés par « Quévy Gourmand » répondent aux normes diététiques et d’hygiène en vigueur et la consistance des repas est adaptée à l’âge des enfants.

Les menus du mois sont affichés aux valves dans le hall d’accueil.

Si votre enfant présente une allergie ou une intolérance faite-le nous savoir.

* **Une zone sanitaire :** Equipée et aménagée de façon à stimuler l’apprentissage à la propreté et permettre à l’enfant d’apprivoiser son corps dans les règles strictes d’hygiène et dans une certaine intimité.

Située au fond du local de vie, elle se compose d’un bloc avec deux tables à langer et une petite baignoire et trois petits WC.

Des petits éviers placés à bonne hauteur permettent aux enfants de se laver les mains à chaque fois que c’est nécessaire.

Cette zone cloisonnée complètement vitrée, donne une vue d’ensemble sur les autres zones de vie et garanti un contact visuel constant.

* **Une zone de jeux :**

**Nous accordons une grande importance au jeu libre, l’adulte n’intervenant qu’en cas de nécessité.**

Différents coins y sont aménagés et des jeux symboliques mis à disposition (déguisements, coin cuisine).

Complètement chauffée par le sol, elle comprend deux parties distinctes et proposera à l’enfant des jeux pour imiter, explorer, inventer, développer son esprit d’initiative, mettre tous ses sens en éveil, manipuler construire, afin de favoriser la socialisation mais lui donner aussi la possibilité de jouer librement ou de s’isoler.

L’espace jeu laisse pénétrer la lumière naturelle à travers les grandes baies vitrées et rend l’espace très lumineux.

Une zone située à l’étage est réservée au développement psychomoteur. Là sont installés modules et tapis qui permettent aux enfants plus grands de s’exercer à un tas d’activités qui développeront leur aptitudes à ramper, grimper, d’équilibre, etc.

Les puéricultrices restent garantes des règles de vie en collectivité et veillent à favoriser les découvertes, les expériences en tenant comptent du stade de développement de chaque enfant, en proposant des activités nécessitant la communication et la collaboration entre les enfants.

* **zones repos :**

Se situant au premier étage pour les plus grands, accessible via deux rampes d’accès et protégée par deux barrières de sécurité. Cet espace veillera à procurer un sommeil réparateur de qualité en étant séparé de l’espace jeux tout en gardant à l’esprit qu’il s’agit d’un moment qui demande une surveillance accrue. C’est pour cela qu’une puéricultrice reste auprès des enfants pendant leur sieste.

Cet espace est constitué de deux parties comprenant chacune dix lits adaptés à l’âge des enfants.

Ces lits sont garnis par nos soins mais vous pouvez toujours donner sac de couchage pour personnaliser le lit de votre enfant.

Les enfants de 13 à 18 mois quant à eux dorment dans le dortoir en bas.

Les plus petits sont amenés à faire une sieste le matin.

* **Une zone extérieure :**

Un jardinet clôturé et en partie abrité est conçu pour assurer une grande liberté de mouvement aux enfants en bénéficiant d’une grande sécurité.

Des jeux adaptés à la vie extérieure sont à la disposition des enfants (ballons, tondeuses, brouettes, tricycle, etc.).

1. **Déroulement de la journée : la vie dans les sections**
2. **Chez les petits**

En règle générale, on ne parle pas d’organisation ni de planification d’activités car les petits ont besoin de beaucoup de sommeil.

Les bébés sont installés sur des tapis d’éveil et des tapis de jeux.

Votre petit bout découvrira et explorera comme bon lui semble le matériel mis à sa disposition et pourra ainsi développer ses compétences sans l’intervention systématique d’un adulte.

D’autres jeux et activités sont organisés en fonction de l’âge et du stade de développement psychomoteur afin d’éveiller et de développer la curiosité et la motricité de votre bambin.

La matinée est rythmée en fonction des arrivées.

Un tout petit qui aura bu son biberon très tôt en matinée pourra recevoir un complément de lait vers 9H30 \_10H00.

Vers 11h30, c’est le début des repas donnés dans les bras ou dans le relax en fonction des besoins de chaque enfant.

La diversification alimentaire se pratique en douceur un aliment est introduit à la fois et en collaboration avec les parents.

Une petite aide est apportée avec une deuxième cuillère tout en laissant l’enfant remuer dans son assiette. L’autonomie est privilégiée au maximum.

Ensuite les enfants sont changés et préparés pour la sieste.

La sieste se déroule dans un climat sécurisant, un lit personnel et nominatif est attribué à chaque enfant et peut être garni par vos soins.

Le temps de repos varie d’un enfant à l’autre et nous essayons de respecter le mode d’endormissement de chacun, excepté pour les enfants qui dorment sur le ventre à la maison.

La puéricultrice intervient dès qu’un enfant pleure pour ne pas perturber le sommeil des autres enfants.

L’après-midi sera rythmée en fonction des levers, découverte de jeux, retours éventuels.

1. **Chez les moyens- grands**

Le milieu d’accueil privilégie l’autonomie de chacun en acceptant que l’enfant choisisse son activité, lui permet d’explorer et d’expérimenter par lui-même.

Tout enfant a besoin de temps libre, et le milieu d’accueil lui en accorde régulièrement. Cependant, des règles de vie sont nécessaires pour permettre le bon déroulement des activités menées, tant à l’intérieur qu’à l’extérieur.

L’équipe ajuste au mieux les rythmes de vie du milieu d’accueil aux besoins et attentes de chaque enfant.

**Dès 09h00** : des petites activités sont proposées aux enfants par petit groupe.

**Vers 09h30** : Après avoir rangé les jouets et s’être lavé les mains, les enfants sont installés à table pour une collation, composée d’un fruit ou d’un produit laitier.

**Vers 10h00** : les enfants en voie d’acquisition de la propreté sont invités à passer au coin sanitaire pour leurs besoins. Les plus jeunes sont changés au fur et à mesure.

**Vers 11h15 :** Tous les enfants passent au lavabo pour se laver les mains et s’installent à table.

Le repas chaud est servi dans des assiettes de plastique avec une cuillère.

L’enfant part à la découverte de nouveaux goûts, on lui demande de goûter à tout mais l’enfant n’est pas forcé de terminer son assiette.

Chaque enfant mange à son rythme, en fonction de son âge (moulu ou en morceaux), une petite aide est apportée avec une deuxième cuillère tout en laissant le petit remuer dans son assiette. L’autonomie est privilégiée au maximum. Comme boisson, l’eau est servie au gobelet à tout moment.

**Vers 12h30 :**

Les puéricultrices déshabillent les enfants, ne laissant que le body, les changent, lavent les mains et la bouche et installent chaque enfant dans son sac de couchage, puis dans son lit en respectant le rituel de chacun. Tétine, doudou, peluche préférée, petite musique.

La sieste est une nécessité absolue, elle se déroule dans un climat sécurisant.

**Vers 13h30 :** Tous les enfants sont couchés, une puéricultrice reste dans la chambre jusqu’à ce qu’ils soient tous endormis.

Le rythme de sommeil de chacun est respecté. Si un enfant se réveille plus tôt, il est levé et habillé pour permettre aux autres enfants de se reposer.

**Vers 15h00/15h30 :** En général, tous les enfants sont levés.

**Vers 15h45 :** Les enfants sont invités à prendre leur goûter complet composé d’un fruit, d’un produit laitier, de pain ou céréale et après s’être lavé les mains, ils jouent librement jusqu’à l’arrivée des parents.

**Entre 15h00 et 18h00** : les retours s’échelonnent et le personnel relate aux parents le déroulement de la journée en ayant pour support le cahier de liaison.

1. **Les moments privilégiés**

Au cours de la journée, divers moments privilégiés de relation avec l’adulte sont mis en évidence : le change, le repas, la sieste, la lecture, etc.

Chaque enfant vit ces moments de manière différente, en fonction de ses émotions qui lui sont propres et de ses besoins.

La puéricultrice profite alors de ces instants pour avoir un contact individualisé, communique avec l’enfant, le rassure, le berce, le câline, etc.

Tout est mis en place pour que chaque enfant se sente bien et s’intègre au groupe de la meilleure façon possible.

Lors des anniversaires et si vous le souhaitez, vous pouvez apporter un gâteau emballé sous vide, afin que le personnel organise une petite fête, c’est une occasion de plus pour resserrer les liens d’amitiés avec les autres enfants, les départs font aussi l’objet d’un petit rituel.

**Règles et interdits**

Les puéricultrices doivent être conscientes de la difficulté du jeune enfant de

s’adapter aux règles de vie en collectivité. Afin de régler au mieux les conflits qui peuvent survenir, le personnel encadrant aura à cœur d’assurer une présence sécurisante et une disponibilité pour tous et chacun.

En ce qui concerne les interdits, la puéricultrice les rappelle sur un ton calme mais ferme.

1. **Attitudes éducatives et principes psychopédagogiques.**

Le milieu d’accueil a pour objectif d’accompagner l’enfant tout au long de son développement tant psychomoteur, qu’intellectuel et ce, dans le respect de son propre rythme, dans un climat sécurisant et de confiance, respectant les normes d’encadrement avec tout l’amour et l’attention nécessaire aux enfants de cet âge.

Cela implique la prise en considération de plusieurs paramètres qu’ils soient familiaux ou socio-économiques afin d’amener l’enfant à s’éveiller au monde extérieur. L’aménagement de temps de jeux et de repos en fonction de son âge aide l’enfant à devenir plus autonome.

**Les buts visés :**

* Favoriser l’éveil psychique et physique en proposant certaines activités ou jeux de qualité et donner à l’enfant le goût d’apprendre et de partager.
* Encourager la liberté de mouvement des plus petits.
* Encourager et valoriser les démarches et les progrès de l’enfant, créer un climat chaleureux qui lui permettra d’acquérir confiance en lui.
* Permettre à l’enfant de s’exprimer de façon spontanée et l’encourager, le valoriser dans ses actions.

**Développer la confiance en soi et l’autonomie c’est :**

**a) Comment s’exprimer personnellement**

Le personnel laisse l’enfant choisir son activité lui permettant d’explorer par lui-même et d’expérimenter. Pour ce faire le M.A. aménage l’environnement de manière à assurer beaucoup de liberté de mouvement en garantissant un espace et du matériel ajustés en fonction du développement de chacun et de son activité.

L’adulte veille à ce que l’activité choisie se déroule bien tout en restant à distance, prête à intervenir pour rectifier le déroulement de ce que l’enfant a pour projet.

Le but principal est de maintenir l’autonomie de chacun des enfants, en lui laissant une place active.

**b) Initiatives des enfants**

Il est bon que chaque enfant puisse prendre des initiatives tout en le guidant dans le déroulement de son activité.

Les puéricultrices laissent à l’enfant le choix de jouer seul ou avec d’autres enfants en veillant à ce que chacun puisse mener son activité sans déranger les autres.

Chaque puéricultrice encourage les initiatives de chaque enfant et respecte le déroulement que l’enfant donne à son activité tout en faisant preuve d’une observation bienveillante.

L’acquisition de la propreté doit se faire en étroite collaboration avec les parents.

1. **Expression des enfants**

Les puéricultrices sont attentives aux différentes expressions de l’enfant : la fatigue, la douleur, la colère, la terreur, le chagrin, etc.

Elles essaient de repérer les causes et respectent ces expressions tout en aidant l’enfant dans l’expression et la gestion de ses frustrations et pulsions liées au contrôle édicté par les règles et les interdits au sein du milieu d’accueil.

1. **Confiance en soi dans la collectivité**

Pour que chaque enfant puisse s’épanouir harmonieusement au sein du groupe, l’équipe éducative est invitée à l’accompagner pour ne pas être envahi et débordé par ses affects, pour canaliser son énergie, pour savoir qu’il ne court pas de danger en se laissant aller à ce qu’il ressent.

La puéricultrice assure à chaque enfant une écoute compréhensive et une attention bienveillante pour lui permettre d’identifier, d’accepter et de comprendre ce qui se passe en lui.

Lorsque la puéricultrice intervient en réponse aux signaux de l’enfant, elle veille à le faire de façon ouverte en utilisant un langage qui a du sens pour lui.

1. **Accessibilité**
2. **Pas de comportement discriminatoire**

Le milieu d’accueil met tout en œuvre pour que chaque enfant accueilli le soit malgré ses différences de race, de couleur ou de son origine socio-culturelle et socio-économique.

1. **Accueil d’enfants avec des besoins spécifiques**

Cet accueil de l’enfant différent peut-être possible à condition que l’aménagement des locaux le permettent tout en sauvegardant la sécurité de cet enfant ainsi que des autres enfants. Cette expérience peut enrichir les interactions entre enfants.

1. **Aspects pratiques**

* **Ce que les parents fournissent** :
* doudou ou autre objet de transition
* tétine
* 1 tenue de rechange au minimum
* Les langes et 1 boîte de kleenex
* 1 sac de couchage
* des flapules de sérum physiologique et un mouche bébé ou poire d’aspiration
* thermomètre
* le carnet de l’ONE et le carnet de communication personnalisé
* Si nécessaire des biberons adaptés et le lait de suite.

1. **Les partenaires**

\_ L’école maternelle avec qui on collabore dans le cadre d’une familiarisation pour les enfants dont les parents souhaitent une continuité dans les classes maternelles situées juste à côté.

\_ Les stagiaires pourront être amenées à s’occuper des enfants dans le cadre de leur formation.

\_ Le CPAS avec qui nous élaborons les menus.

\_ La bibliothèque de Mons qui met à notre disposition une multitude de livres et offre un excellent outil de travail.

**\_ La coordinatrice ONE Madame Michel, garante de la bonne application des exigences de l’ONE contrôle périodiquement le milieu d’accueil et soutient notre projet pédagogique.**

**\_ Madame Claes diététicienne à qui nous faisons appel en cas de questionnement sur la nutrition.**

**\_ Vous parents ; pour consolider notre relation de confiance pouvez amener des suggestions qui pourraient améliorer notre dynamique d’équipe.**

1. **La formation continue**

Le personnel encadrant s’engage à suivre au moins 2x/an un séminaire ou un colloque en rapport avec le milieu de la petite enfance et en fonction des besoins et de l’évolution des pratiques psychopédagogiques.

Ce qui implique la fermeture de la crèche (les dates des formations vous seront communiquées).

1. **Les suggestions-rencontres**

Les parents peuvent toujours amener des suggestions qui pourraient améliorer d’une façon ou d’une autre la dynamique et la prise en charge des enfants, faire l’objet de rencontre avec le personnel encadrant et cela afin de réexpliquer si nécessaire notre projet d’accueil.

Une fois l’an une rencontre personnel-parents-enfants est organisée au moment de la Saint-Nicolas.

Une boite à suggestions sera d’ailleurs mise à la disposition des parents qui voudraient participer de façon active à notre projet pédagogique.

12 . Conclusion.

**Ce projet est le fruit d’une réflexion partagée, il place le bien-être de l’enfant et son développement au centre de nos priorités.**

**Il évoluera dans le temps en fonction de l’évolution des pratiques pédagogiques.**

**Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement .**